

COMPTE-RENDU DE SEANCE

DU 03 JUILLET 2019

L'an deux mil dix neuf, le trois juillet à 20h30, le Conseil Municipal de Fontaine-le-Port dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Béatrice MOTHRÉ, Maire.

L'affichage de la convocation a été fait le 26 Juin 2019.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 25 juin, le Conseil Municipal se réunit de nouveau et, conformément à la loi, délibère quelque soit le nombre de membres présents.

Présents :

Mme MOTHRÉ, M. DESARTHE, Mme HEUZÉ arrivée à 20h37, M. DORÉ arrivé à 20h40, Mme KECHICHIAN

Excusés : M. GUILLOT a donné pouvoir à Mme MOTHRÉ

Absent : M. CEDILLE, M. ROCHE, M. CHMIEL, M. PIGOT, Mme HENRIET, Mme TESSIER

Secrétaire de séance :

M. Xavier DESARTHE

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du 08 mai 2019 est approuvé à l'unanimité

II – DISSOLUTION DU SYNDICAT DE LA PERCEPTION : REPARTITION FINALE

Vu la délibération du 06 novembre 2018 voté par le comité syndical,

Vu la convention fixant les principes de la dissolution du syndicat intercommunal de la perception du Châtelet en Brie et annexée à la délibération,

Vu la délibération n°2018-42 du 05 décembre 2018 votée par la commune de Fontaine le Port,

Considérant que la commune du Châtelet en Brie a mandaté l'indemnité compensatrice de 230 000,00 € au syndicat,

CONSIDERANT que la commune du Châtelet-en-Brie récupérera les actifs des comptes de classe 1 et de classe 2 correspondants aux comptes de capitaux et aux immobilisations (bâtiment) ;

CONSIDERANT que le résultat d'investissement au 001 (84,00 €) résultant de la répartition de l'actif et du passif sera affecté à la commune du Châtelet-en-Brie pour des raisons d'équilibre suite aux différentes opérations ;

CONSIDERANT que les comptes 110 (correspondant à l'excédent de fonctionnement au 002 récupéré par les communes) seront répartis entre chaque commune selon la clé de répartition définie préalablement entre elles ;

CONSIDERANT que le compte 515 représentant la trésorerie disponible est réparti entre les communes selon cette même clé de répartition ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de cette répartition le bâtiment sera intégré au compte 21318 de la commune du Châtelet-en-Brie de sorte que la balance de sortie du syndicat s'établisse à 308 125,05 € (comptes 2128 et 21318) ;

VU le tableau de répartition des comptes du syndicat entre les communes membres et annexé à la présente délibération ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de l'arrêt des comptes du syndicat et la répartition de ceux-ci conformément au tableau figurant en annexe ;
- **ACCEPTE** que M. le Président sollicite les services de l'Etat afin qu'un arrêté préfectoral de dissolution soit pris.
- **DEMANDE** que cette dissolution soit effective à compter du 1^{er} septembre 2019.

III – MODIFICATION DES TARIFS DE CANTINE ET DE GARDERIE

Comme convenu en commission cantine/garderie, les tarifs de la cantine et de la garderie seront revus comme suit, à compter du 1er septembre 2019 :

PRESTATIONS	TARIFS ACTUELS	PROPOSITIONS
<i>Cantine</i>	4,20	4,20
<i>Garderie</i>	3,90	3,40
<i>Cantine 3 enfants</i>	3,60	3,60
<i>Garderie 3 enfants</i>	3,30	3,20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE ces changements de tarifs

IV – MODIFICATIONS DE POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES

Suite à la demande d'un agent de réduire son temps de travail pour la rentrée scolaire 2019/2020 et à l'accord de 2 collègues d'augmenter leur temps de travail, les postes d'adjoints techniques seront modifiés tels que :

POSTE ACTUEL	MODIFICATION
27 heures	24 heures
9 heures	11 heures
29 heures	30 heures

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE ces modifications

V – INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire informe :

PLAN CANICULE niveau 3 – semaine du 24 au 1^{er} juillet :

1) CCAS :

Mi juin les documents de la Préfecture et de l'ARS ont été transmis au CCAS pour connaître les actions menées et le suivi apportés aux personnes âgées et fragiles

Le listing accompagné des observations a été retourné pour 4 secteurs, manque celui de Patrick (Doré)

2) CANTINE - GARDERIE :

2 classes sont parties en classe découverte à la Bourboule, soit 24 élèves en moins en cantine /garderie sur cette semaine de canicule

2 ventilateurs ont été installés en garderie – les locaux cantine sont plus frais les volets pouvant être baissés.

Les enfants ont pu aller goûter / jouer dans le parc de la Mairie ou salle des fêtes.

Ils ont été accueillis le jeudi en mairie durant le temps de garderie du midi et du soir. Ils ont visité les bureaux, un goûter a été préparé sur la table du conseil municipal. Anne leur a lu des histoires et les jeux ont permis de passer un moment agréable avec les enfants. Les parents sont venus les chercher en mairie.

3) Fête de l'Eté :

Il a été reçu en mairie l'avant-veille soit le jeudi après midi un mail de Nicolas Cedille conseillant à la Mairie qu'il serait sage d'annuler la fête au vu de la canicule sans que celle ci ne puisse être reportée, au vu "que la mairie ne pourrait être en capacité d'assurer la sécurité sur cet évènement "

Au vu de la canicule il a été convenu dès le mardi après midi conjointement avec le Comité des Fêtes et Fontaine aux Jeunes que les stands d'animations et la restauration seraient installés dans le parc coté Mairie, plus ombragée par les platanes.

Ce lieu a par ailleurs été plébiscité par tous comme plus sympa.

Annuler cette fête, c'était ne pas prendre en compte toute cette organisation de nos associations organisatrices, des participants, parents, chorale des élèves, venue des familles sans compter les achats pour la restauration sur la journée, nul doute que cela aurait été pour beaucoup une déception.

Nous étions sur place dès 7 h30 pour la mise en place.

Cécile m'a accompagnée pour la remise des dictionnaires et le service de l'apéritif offert par la Municipalité auquel se sont joint à nous spontanément Xavier, Stéphanie et Elvis.

J'ai accueilli à 17 h la personne qui a présenté le spectacle de feu du soir, qui fut très apprécié.

La salle des fêtes était bondée par les parents et grands parents venus écouter les enfants chanter et ceux-ci ont profité des jeux jusqu'aux environ de 16 h 30.

La Mairie rassure Mr Cedille, tout a été géré de façon à assurer la sécurité et le bien être de chacun comme pour chacune des animations.

Par ailleurs ce même samedi matin vers 9 h la mairie était présente aux cotés du SDIS et de la Police pour un accident de personne sur les voies de la SNCF qui a été héliportée vers 11h30 par la sécurité civile.

Telle est la vie au quotidien d'une collectivité, avec ses responsabilités et ses contraintes.

En fin de journée le Comité des Fêtes a pris le relais avec l'organisation de l'apéritif "Médiéval" des barbecues à disposition, de la musique et de la retraite aux flambeaux.

Malgré la canicule, ce fut une belle journée de fête, il y a eu une belle chorale des enfants des écoles, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et l'entraide, c'était vraiment très plaisant.

Les consignes de sécurité Vigipirate déclarées en temps et en heure ont été mises en place.

Point FINANCES :

Contrat rural, cantine – garderie/ALSH – mise en accessibilité salle des fêtes,

Les demandes de subventions mais surtout leurs versements sur l'ensemble des dossiers du contrat rural venant du département et de la Région IDF ont été versées.

La subvention du contrat FER 2017 concernant l'aménagement de la rue Jean Moulin et la création du parking a été demandée et versée pour 29 675,31 €

J'avais sollicité le soutien du Ministère de l'Intérieur pour la réfection trottoir cheminement vers la cantine / garderie, il nous a été versé le montant de 5 000 €

Dans le cadre des inondations 2016, j'avais adressé un dossier aux services de l'Etat pour réfection de voirie selon devis. Après relances, il nous a été alloué et reçu un montant de 2 636 €

Un contrat FER 2019 inscrit au budget 2019 a été adressé au département le 7 avril pour réfection de voirie, les devis sont signés et les travaux de réfection se feront sur septembre /octobre.

2 Remboursements d'achats faits sur Internet et qui ne respectaient pas la délibération votée,

- pour l'achat d'une banderole " marché de Fontaine " par Nicolas Cédille dont la facture et la livraison étaient à son nom et à son adresse,
- l'achat de 4 coques de 15 € pour les tablettes ordi en maternelle par Maryline Heuzé la facture n'ayant pas été envoyée.

J'ai dû attester par des certificats sur l'honneur que ces achats étaient bien pour la collectivité.

Financement participatif : depuis 1 an les remerciements n'ont pas été adressés aux donateurs.

J'ai indiqué à Maryline que nous étions en période électorale et que tout envoi sera considéré comme une incitation au vote.

L'envoi de ces remerciements se fera donc après les élections municipales de mars 2020.

Personnel municipal :

En remplacement d'un agent pour qui une décharge d'heures à été signée pour une durée de 4 ans avec le syndicat pour lequel il a un mandat de délégué syndical, une embauche d'agent des services techniques par mutation a été effective au 30 avril.

Un agent de cantine / garderie est en arrêt depuis le 1^{er} juin jusqu'aux vacances d'été.

Nous avons fait appel à une association d'emploi pour son remplacement. La personne a travaillé 12 ans en aide maternelle, elle donne pleinement satisfaction.

Il lui a été proposé le poste mi temps d'aide aux petits pour les Moyennes Sections dont une partie

des enfants seront en classe avec les GS.

TRANSPORTS - arrêts en gare de Fontaine –

Les actions menées depuis 2008, par nous, mairies de Fontaine le Port – Héricy – Livry sur Seine ainsi que par les collectifs et associations de défense d'usagers portent toujours sur les mêmes revendications.

Le président du syndicat des transports du Châtelet a été force de propositions puisque lui-même travaillait à la SNCF, il connaissait les problèmes de sillons, de rames, de temps entre les trains, de possibilité d'arrivée Gare De Lyon ... je dois dire que la SNCF n'a pas fait d'efforts !

Depuis 2 ans nous avons donc intensifié nos réclamations envers la SNCF / Région IDF avec près d'une dizaine de propositions sur la remise de nos semi directs ligne R rive droite (recherches de sillons – horaires pouvant être revus - arrêts TER Bourgogne etc. ...) toujours avec la même demande, ne plus avoir de correspondance à Melun

Les demandes d'usagers demeurent toujours d'actualité sur notre rive droite, ce sont près de 2500 signatures qui ont été remontées à l'automne 2018 pour la pétition que nous avons menée en gares de Fontaine, Héricy et Bois le Roi et déposée chez les commerçants.

Les rencontres se sont multipliées et notamment à 3 reprises depuis 2018 auprès de Stéphane BEAUDET élu régional et vice président aux transports IDF Mobilités rencontré en Région IDF.

La réunion SNCF - IDF Mobilités s'est tenue en mairie de Fontaine en janvier 2019 a commencé à porter ses fruits.

Avec James CHERON notre conseiller régional – soutien de la première heure nous avons obtenu du cabinet de la Présidente de Région IDF **une réunion le 23 mai dernier**, avec le directeur de IDF Mobilités, la direction SNCF en présence du directeur de cabinet de Valérie Péresse.

Un courrier a été adressé à la Présidente Région Bourgogne.

Un mail du cabinet Péresse et du Directeur IDF Mobilités nous a informé que les deux Présidentes de Région - Ile de France et Bourgogne se rencontrent pour prendre en compte dans un dialogue franc et constructif notre demande pour qu'une solution soit trouvée pour des arrêts TER sur notre ligne en gare de Fontaine et Héricy.

Cette information a été confirmée dans les comptes rendus et l'info donnée en presse, nous progressons.

Pour continuer à étoffer notre demande, nous, mairies de Fontaine et Héricy avons remonté chacune notre évolution de population.

Une réunion de comité de ligne s'est tenue le 17 juin en mairie de Bois le Roi avec les élus préposés aux transports, Jacques Guillot était présent pour Fontaine le Port.

Nous avons demandé à la SNCF que nos députés respectifs, Valérie Lacroute pour la circonscription de Fontainebleau et Jean Louis Thiériot pour notre territoire soient conviés, ils étaient présents pour appuyer notre demande et nous les en remercions.

Il nous faut rester vigilant et tenace (2008 / 2019) sur ce dossier, c'est avant tout nos usagers qu'il nous faut défendre.

Une réunion est par ailleurs prévue à IDF Mobilités le 10 juillet prochain avec entre autres points à l'ordre du jour, la négociation entre IDF Mobilités et SNCF.

DIVERS :

J'ai sollicité le **SDESM** pour une subvention pour le retrait des tags sur les transformateurs avec une mise en peinture par fresque. J'ai contacté l'artiste qui intervient localement qui nous adressera quelques esquisses.

Une réunion périscolaire s'est tenue le 19 juin pour élaborer un marché public de restauration scolaire.

JURÉS D'ASSISES : le tirage au sort s'est tenu mi juin. Cette année nous avons deux jurés pour Fontaine le Port.

PLU : le règlement n'a pu être finalisé à temps pour fin avril, Mme Heuzé a établi un relevé de maisons ayant des éléments architecturaux à préserver et à inscrire au PLU, un retour restait en attente auprès du cabinet en charge du dossier depuis cette date.

Sachant que la Mairie ne peut faire mention de ce genre de listing précis, or, nous pouvons l'évoquer dans la globalité "d'éléments architecturaux à préserver"

Notre référent architecte urbaniste a quitté le cabinet en mai.

Un collègue reprendra notre dossier courant juillet, ce qui nous contraint à rester en RNU, ce qui n'est pas facile pour les futurs propriétaires désireux de construire, le projet peut ne pas répondre au règlement prévu au futur PLU qui doit être entériné par les services des partenaires associés avant sa mise à l'enquête publique, il leur est donc notifié un droit à statuer sur leur dossier.

Eglise : la commune de Vulaines ayant acheté un orgue, le Père ANTONINI et Mme LARDRY du Pôle de Fontainebleau nous ont accordé l'harmonium de Vulaines qui a été mis en place à l'Eglise avec l'appui des services techniques de Vulaines aux cotés de nos agents.

Nous conviendrons d'une messe rentée de septembre / octobre si possible pour que Mr le Maire de Vulaines inaugure cet harmonium.

URBANISME - CONTENTIEUX :

La commune n'a pas accordé les modifications au PC que souhaitait un administré, celui-ci nous a mis au Tribunal Administratif à deux reprises, TA qui nous a donné raison. Il a cependant mené le dossier en Cour d'Appel de Paris pour que le TA se déjuge et soit en défaveur de la commune.

Notre avocat a plaidé pour la commune et le jugement nous a donné raison.

Ni l'administré ni son avocate n'étaient présents au procès.

Un titre sera émis pour le versement d'indemnisation à la commune.

BORD de SEINE :

- **Baignade en Seine et saut du pont sur le CD 116 :** un arrêté d'interdiction de baignade et de saut du pont est repris à titre permanent considérant, les hautes herbes dans le fleuve ainsi que les déchets ferreux et dangereux tels que piquets en fer - bidons ferraille rouillés ou tout autre déchet dangereux ayant pour risque de mettre la vie du nageur en péril.

FR3 a fait un reportage à Fontaine le Port sur ce sujet d'interdiction de baignade.

Voies Navigables de France s'est saisi de ce problème préoccupant.

- **Déchets :** Les pies et corbeaux éventrent et étalent les déchets et nous avons 2 renards attirés par la nourriture qui se promènent le soir ou de nuit en bord de seine, ils ont été également

vus dans le parc de la Mairie.

J'ai laissé message aux services Préfecture demandant qu'une action soit menée et contacté Mr Anthony TESSIER qui a un agrément de piégeur pour intervention.

POLICE - SECURITE :

Le ministère de l'Intérieur a lancé auprès des commissariats envers les collectivités, ‘ LA SECURITÉ AU QUOTIDIEN ‘ nouvelle méthode d'action envers les élus mais aussi les citoyens.

- En prenant en compte les besoins de sécurité
- En mettant en place un travail collégial - 1 réunion mensuelle ou tous les 2 mois maximum
- En mettant en place une évaluation sur le ressenti de la population face à l'insécurité
- Notre secteur se compose de 4 communes, Vaux le Pénil, Chartrettes, Livry et Fontaine lePort

ECOLE :

Travaux : afin de pouvoir accueillir plus de 19 personnes dans la classe (*Bleue*) du RDC les travaux d'élargissement de la porte seront entrepris durant les vacances scolaires et répondront ainsi à la norme sécurité d'accueil.

Des travaux de réfection isolation plafond / porte coupe feu en cave au sous sol seront réalisés en même temps pour une nouvelle mise en conformité norme incendie.

J'ai été informée sur le fait que les enfants sont quelque peu livrés à eux mêmes lorsqu'ils montent au gymnase, ils marchent sur la route, les enseignants sont sur leur portable, sans gilet jaune de sécurité, j'ai transmis le message à Mr le Directeur.

CONSEIL ECOLE de JUIN :

- o nous avons 103 inscriptions d'élèves - 2 inscriptions restent à confirmer.

Au vu du nombre croissant d'élèves et des problèmes de stationnements toujours plus nombreux sur les trottoirs alentour école / place Pasteur, j'avais évoqué avec Mme HEUZÉ au printemps qu'il puisse être présenté en conseil d'école **la possibilité de réfléchir à mettre en place un PEDIBUS.**

Je l'ai proposé lors de ce conseil de classe de juin – avec en exemple possibilité de réfléchir à 2 arrêts – les parents d'élèves se sont dit intéressés, ils vont faire une demande pour recherche de bénévoles, il est également envisagé de se mettre en relation avec des Portifontain(e)s volontaires.

Cet arrêt pourrait se faire sur le nouveau parking, les enfants remontraient ainsi la rue Jean Moulin avec ceux de la garderie en partance à 8 h 15 pour l'école.

Le SMITOM avait lancé un concours de collecte de piles et accumulateurs envers les établissements scolaires du 3 décembre 2018 au 5 avril 2019.

La collecte de l'école de Fontaine a été de 118,93 kg soit 1,27 kg par élève.

Suivi dossier CANTINE – GARDERIE – MISE EN ACCESSIBILITE :

6 juin : réunion entreprises / Mairie / architectes :

Toutes les réserves n'ont pas été levées au vu des travaux restant en cours ou à suivre.

Seule l'entreprise d'étanchéité a ses réserves levées.

J'ai adressé un courrier R + AR aux 6 entreprises concernées par une prolongation de délai de garantie allant de 3 mois à 6 mois.

Des pénalités ont été appliquées pour 2 d'entre elles la Trésorerie effectuera les versements sur notre budget.

Ce dossier a été difficile à mener- il nous faut cependant rester ferme et vigilant.

Commémoration des 3 STELES : dimanche 25 aout –

- 10 h 45 RAMSAY - route de Sivry - Fontaine le Port
- 11 h 15 GASTON - Sivry
- 11 h 45 Jean PORTE - Le Châtelet en Brie

CC Brie des Rivières et Châteaux

- des panneaux / stickers seront installés sur les panneaux d'agglomération des 31 communes du territoire de la CC Brie des Rivières et Châteaux, j'ai relancé début mai Patrick (Doré)

pour savoir ou en était le suivi. *B Mothré se rapprochera du service pour infos.*

- Lancement du PCAET - (Plan climat) en mai.

La restitution de l'étude a été remise cet ap midi. Je vous l'a mettrai à disposition en mairie.

Une cession de sensibilisation était dédiée à l'attention des agents intercommunaux et communaux pour les impliquer dans les réflexions des actions qui seront discutées sous forme de débat ouvert :

- Changement climatique
- Consommation d'énergie
- Emission de gaz à effet de serre
- Qualité de l'air
- Energies renouvelables ...

Le 18 juin, nous avons accueilli en CCBRC le Maire de Fontainebleau venu présenter le dossier déposé pour **inscription de la Forêt de Fontainebleau en sa qualité de "paysage naturel " au patrimoine mondial de l'UNESCO** et ce en extension du château lui-même inscrit en 1981.

Le 23 juin était organisée la Fête du Sport de notre Intercommunalité à YEBLES, l'association des archers de Fontaine était présente sur la journée en initiation et découverte avec beaucoup de participants intéressés.

- **Défense incendie**, la commission appel d'offre s'est tenue le 26 juin

Informations :

Je voudrais dire que bien que nous soyons dans la dernière année du mandat (6 ans cela peut paraître long) même si en tour de table d'élus début avril, tous, sauf Nicolas, vous avez informé ne pas repartir ou vous réinvestir pour un mandat, notre commune n'a pas été représentée en communauté de communes, en petite enfance / jeunesse, mutualisation, défense incendie, ou encore en commission culturelle. Pas de réponse à la convocation du syndicat des transports pour le vote du budget, j'ai quitté une réunion action sociale pour m'y rendre et prendre part au vote.

Les élus titulaires dans les commissions de la CC Brie des Rivières et Châteaux mais aussi dans les syndicats doivent répondre aux convocations ou informer leur suppléant en cas d'absence.

Notre commune se doit d'être représentée, prendre part au vote, ou faire part de ses problèmes à prendre en compte.

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,

Béatrice Mothré